LA LETTRE DE VOGLANS

SEPTEMBRE 2020

ECOLES

La rentrée pour les 204 élèves de la commune s'est effectuée dans d'excellentes conditions malgré le contexte sanitaire.

73 élèves sont répartis dans 3 classes à l'école maternelle et 131 élèves dans 5 classes à l'école élémentaire.

Les enfants ont retrouvé le chemin des activités péri-éducatives et des services périscolaires (restaurant scolaire, garderie et étude).

Nous souhaitons la bienvenue à la directrice de l'école maternelle : Madame Jessica RAVACHOL et aux nouvelles enseignantes : Mmes Mélanie FOREST et Sylvie MERCIER.

TRANSPORT

La mairie prend en charge :

- **50% du coût de l'abonnement** de transport ONDEA pour les enfants inscrits à l'école élémentaire
- **Le coût de la troisième carte d'abonnement "transport jeunes scolaires" (école, collège, lycée)** achetée par le même foyer fiscal est intégralement pris en charge par la commune

Se présenter en mairie avec la facture acquittée et un RIB

TRAVAUX

Mise en conformité de la cuisine restaurant « la Française »

Les travaux se déroulent selon le calendrier prévisionnel. L'établissement retrouvera son fonctionnement normal fin septembre.

Mise en conformité de l'école pour classement en 4ème catégorie

Les travaux de remplacement des baies vitrées coulissante ont été réalisés pendant les vacances et un nouveau système d'alarme (incendie, confinement et intrusion) a été installé. Tous les luminaires ont été remplacés par des pavés lumineux LED.

PERSONNEL

Madame Marie -Pauline AGUETTAZ, directrice générale des services, a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er octobre 2020. Après 31 ans au service de la commune et de ses habitants, nous la remercions pour tout son professionnalisme et son dévouement au service public. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans cette "nouvelle vie" .

Elle est remplacée par Madame Mélanie LAPERROUSAZ à qui nous souhaitons la bienvenue.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Le Maire et le Conseil Municipal invitent les nouveaux habitants installés dans la commune à une réception d'accueil le **vendredi 9 octobre à 18h30** dans la salle Terre Nue (Complexe Noël Mercier). Vous pouvez vous inscrire en mairie aux horaires d'ouverture ou par tel au 04 79 54 40 58.

INFOS ANIMATIONS

LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

Retrouvez sur la page actualité du site de la mairie **les informations sur les activités des associations culturelles et sportives de la commune.** Elles reprennent leurs activités dans le respect des règles sanitaires imposées par leur fédération et la mairie.

Calendrier de reprise sur l'agenda du site.

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Bibliothèque VOGL'EN LYRE

Enfants à partir de 6 mois

Spectacle musical

"1,2,3 nous irons..."

À 10h30 - Entrée libre

Complexe Noël MERCIER

VENDREDI 9 OCTOBRE

Accueil des nouveaux habitants

18h30

salle Terre Nue

Complexe Noël Mercier

COUP DE COEUR de la Bibliothèque VOGL'EN LYRE

AVANT D'ALLER DORMIR S.J. Watson :

Chaque matin, c'est le même effroi. La même surprise. En se découvrant dans la glace, Christine a vieilli de vingt ans. Elle ne connaît ni cette maison, ni l'homme qui partage son lit. Et chaque matin, Ben lui raconte. L'accident. L'amnésie… Ensuite, Christine lit son journal, son seul secret. Et découvre les incohérences, les questions, tout ce qu'on lui cache chaque matin, posément. Peut-être pour son bien… Peut-être pas.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Lundi :16h30-19h00 - **Mercredi** : 15h00-18h00 - **Vendredi** : 9h-12h / 16h30-18h30 - **Samedi** : 9h30-12h

C.I.A.S

Vivre chez soi de manière plus sécurisée : Le CIAS Grand Lac propose un service de téléassistance.

Grâce à un bracelet ou un collier étanche équipé d'un bouton-pression et d'un haut-parleur vous pouvez entrer en contact avec une plateforme téléphonique de secours joignable 24h/24 et 7j/7.

Contact au 04 79 35 31 96, mel : teleassistance@cias-grandlac.fr

Pour rappel les missions du CIAS sont

- Maintenir l'autonomie des personnes âgées dans le cadre de la vie quotidienne à domicile et en établissement
- Prévenir et/ou retarder l'hospitalisation ou l'entrée en institution
- Assurer les actes essentiels de la vie courante (toilettes, mobilisation….

M Jacques CONVERT adjoint aux affaires sociales siège au conseil d'administration du C.I.A.S

FAITES DU VÉLO POUR VOTRE SANTÉ ET CELLE DE LA PLANÈTE !

Une journée par semaine, délaissez votre voiture et privilégiez la marche à pied, le vélo ou les transports publics pour vous maintenir en bonne santé !

BRÛLAGE DES VEGETAUX

L'arrêté préfectoral n° 2017-0248 interdit le **brûlage des végétaux** à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel en tout temps, dans le but de préserver la qualité de l'air sur l'ensemble du département de la Savoie. Il est recommandé d'utiliser le broyage des végétaux, le compostage ou le paillage.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour des objets dont le volume est limité à 1,5 mètre cube par adresse. Sont collectés uniquement les déchets qui ne rentrent pas dans un véhicule classique et sont exclus les pneumatiques, véhicules (mobylettes et scooters) et déchets toxiques.

Prochain passage le **mardi 22 septembre 2020**, s'inscrire auprès de Grand lac au 04 79 35 00 51.

MISE À DISPOSITION D'UN BROYEUR

Le broyeur est mis à disposition à **titre gracieux** aux particuliers.

Il sera présent sur la commune :

du 15/10 au 28/10/2020

Pour en bénéficier : inscription préalable en mairie, se renseigner pour la liste des pièces administratives à fournir.

Tel : 04 79 54 40 58

Directeur de la publication : Yves MERCIER - Tél. : 04.79.54.40.58 mairie@voglans.fr
Comité de rédaction : Malika BERNOU, Jacques CONVERT, Ophélie DEVEZE, Cédric POTHIER, Nadia PULLI, Carmela SICOLI
Imprimé par nos soins sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.